

10 Faits divers & Justice

Lutte contre la contrefaçon

Plus de 40 000 faux livres réduits en cendres à Alenakiri

JNE

Owendo/Gabon

LA contrefaçon, dans le domaine de l'édition, se porte bien dans notre pays, pourrait-on dire. Mais les autorités, en saisissant et en procédant à la destruction des produits contrefaits, hier, à Alenakiri, dans la commune d'Owendo viennent, de montrer leur détermination à lutter contre ce fléau qui pèse sur les finances des entreprises et sur les recettes douanières, tout en constituant un risque pour les consommateurs.

C'est un stock de 40 100 ouvrages scolaires qui a été écrasé, puis incinéré par les services de la Direction générale des Douanes et Droits indirects. Il s'agit des copies de la marque "Super" produite par les Éditions gabonaises (ÉDIG).

Ces ouvrages scolaires contrefaits avaient été saisis dans le cadre de l'opération Aigle-Douanes. Le chef de service Transit de la société ÉDIG, Jean-Baptiste Mombo MOUNGUENGUI, précise: «ces manuels scolaires, qui étaient sur le point d'être mis sur le marché, avaient été importés de Chine par un opérateur économique véreux».

Le pot aux roses a été découvert par les agents des Douanes, surpris de voir un stock de livres censés être fabriqués sur place descendre du bateau. «Les douaniers se sont étonnés de ce que des manuels scolaires



Photo : Justelin Ndemezo

Le chef de service Transit de ÉDIG, Jean-Baptiste Mombo MOUNGUENGUI.



Photo : Justelin Ndemezo

Le produit a été ensuite incinéré.

fabriqués au Gabon et imprimés par Multipress proviennent de l'extérieur du pays (...), poursuit M. MOUNGUENGUI

En effet, en interceptant un container, les contrôleurs de la Douane ont d'abord trouvé un peu plus de 25 000 livres, avec un dépôt légal référencé en France, alors que les ouvrages provenaient en réalité de l'Empire du milieu. Une autre équipe déployée au marché Mont-Bouët pour rechercher le pro-

priétaire de la marchandise a fait chou blanc. Ce dernier aurait quitté le pays. Poursuivant ses investigations, l'équipe a par la suite saisi, au quartier Sotéga, dans le deuxième arrondissement de Libreville, 14 400 ouvrages également contrefaits.

DÉCELER LE VRAI DU FAUX • C'est le lieu d'indiquer que des droits sur ces ouvrages devraient revenir à des acteurs économiques gabonais, dont les Éditions gabonaises, l'imprimeur



Photo : Justelin Ndemezo

Le stock de livres contrefaits.



Photo : Justelin Ndemezo

Un compacteur en train d'écraser les ouvrages hier.

Multipress et le distributeur Sogapresse. Or, la concurrence déloyale de ces articles illégaux a fait perdre beaucoup d'argent à ÉDIG. « Nous saluons les actions des douaniers. Les ventes de nos ouvrages scolaires connaissent de fortes baisses. La contrefaçon nous cause des méventes d'ouvrages depuis deux ans déjà et met à mal la situation financière de notre maison d'édition. Ce, alors même que les manuels "Super" sont recommandés

par le ministère de l'Éducation nationale dans les cycles pré primaire et primaire du pays. La Chine est devenue un marché très lucratif pour les opérateurs économiques véreux. Ils importent à moindre coût et vendent à bas prix. Cela nous cause un énorme préjudice », regrette M. Mombo MOUNGUENGUI. Les Officiers de police judiciaire (OPJ) soupçonnent, pour leur part, une complicité entre certains responsables d'établissements

scolaires et des importateurs. Pour eux, la saisie de ces ouvrages contrefaits s'inscrit dans les objectifs fixés par l'opération Aigle-Douanes, à savoir l'amélioration des recettes douanières, le changement de comportement des usagers en matière de dédouanement, la réduction de la fraude transfrontalière et la sécurisation des consommateurs.

Le Ministère public, les représentants de ÉDIG, les forces de sécurité, les douaniers et toutes les autres personnes qui ont assisté hier à cette opération de destruction ont pu se rendre compte de l'ampleur du phénomène.

La contrefaçon étant un problème qui touche tous les domaines de la vie courante, il est important de sensibiliser l'ensemble des acteurs, y compris les acheteurs, et les mettre en garde contre les dangers d'acheter des produits qui ne sont pas sûrs.

Mais comment s'assurer que l'on ne participe pas à la fraude ? « Les consommateurs doivent être vigilants à la qualité du produit, son prix, sa provenance, son conditionnement, son étiquetage, en cherchant par exemple des fautes d'orthographe », conseille un douanier.

Pour tordre le cou aux opérateurs économiques véreux, Jean-Baptiste Mombo MOUNGUENGUI révèle que ÉDIG a fourni aux services des Douanes des échantillons de ses manuels scolaires afin qu'ils puissent déceler le vrai du faux.

Vols aggravés en série à Ndjolé

Deux gangsters rattrapés après deux mois de cavale

SCOM

Libreville/Gabon

DEUX individus suspectés d'appartenance à une bande, auteurs de vols aggravés en série à Ndjolé, viennent d'être appréhendés. Il s'agit d'Arnaud Emame Mendome et Bertrand Assome Nze, deux Gabonais. Ils ont été présentés au parquet du tribunal de première instance de Lambaréné, le vendredi 6 juillet dernier, et placés en détention préventive à la maison d'arrêt locale par un juge d'instruction.

Une source proche du dossier rapporte que les commerçants exerçant à Ndjolé étaient les cibles privilégiées de ces malfaiteurs présumés qui seraient au nombre de quatre, deux éléments ayant échappé aux gendarmes de la brigade Setrag de Ndjolé. La source précise qu'il y a



Photo : D.R

Arnaud Emame Mendome (G) et Bertrand Assome Nze sont actuellement incarcérés...

plus de deux mois que la bande à Emame Mendome se trouve dans le collimateur des Officiers de police judiciaire (OPJ). Et ce, après que des plaintes contre X ont été déposées au sein de l'unité de la gen-

darmérie nationale par des opérateurs économiques d'origine ouest-africaine. Les voleurs opéraient la nuit. Ils attendaient pour cela que les gérants des commerces ferment d'abord et rentrent se cou-



Photo : Esafé Ndilorum/ L'Union

... à la prison de Lambaréné.

cher. A la suite de quoi, ces intrus entraient par effraction dans les magasins ciblés, avant d'en ressortir les bras chargés de marchandises. Leur dernier forfait en date leur aurait rapporté la coquette somme de près d'un million de francs.

L'ENQUÊTE SE POURSUIT • Informés de ce que les pandores de la localité sont à leurs trousses pour

neutraliser, les auteurs de ces délits en série ont eu l'intelligence de mettre en berne leurs activités. Histoire de se faire oublier pendant un moment. Mais, c'était sans compter avec la dextérité des limiers de la gendarmerie. Le mercredi 4 juillet dernier, après moult recherches entreprises avec l'aide de leur réseau d'indics bien disséminés à tra-

vers le chef-lieu du département de l'Abanga-Bigné et ses environs, les gendarmes de la brigade Setrag de Ndjolé parviendront enfin à mettre la main sur Arnaud Emame Mendome et Bertrand Assome Nze.

Les deux mis en cause, après être passés aux aveux lors de leur audition, ont été mis à la disposition du parquet de la République. Ils attendent actuellement leur procès à la prison centrale de Lambaréné.

Mais de leurs complices présumés, les pandores ne sauront rien. "Durant l'interrogatoire, les deux hommes sont plutôt restés muets comme des carpes au sujet de leurs complices", indique une source proche de l'investigation. Laquelle assure cependant que celle-ci se poursuit, afin de traquer les fugitifs jusque dans leurs derniers retranchements.